

L'an **deux mille vingt, le lundi 26 octobre à 18 heures**, les membres du conseil municipal de Condé-en-Normandie se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes 29 place de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire.

**Sont présents les Conseillers municipaux suivants** : Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSEE, Nathalie BOUILLARD, Valérie CATHERINE, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Patrice MECHE, Angélique MOUROCQ, Hervé PONDEMER, Sandrine SIMEON

**Ont donné pouvoir :**

- Xavier ANCKAERT a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
- Godwill BABALAO a donné pouvoir à Sandrine SIMEON
- Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Najat LEMERAY
- Flavien DELÊTRE a donné pouvoir à Angélique MOUROCQ
- Nadine LECHATELLIER a donné pouvoir à Nathalie BOUILLARD
- Anne ROELANDT a donné pouvoir à Patrice MECHE

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20201026-20\_02750-DE  
Date de télétransmission : 30/10/2020  
Date de réception préfecture : 30/10/2020

**Absents excusés** : Catherine CAILLY, Jean-Daniel GOUDIER

Nombre de conseillers :		N° 11 / 8-4
- en exercice : 29	Date de la convocation et d'affichage : 20 octobre 2020	
- présents : 21	Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération	
- votants : 27		
<u>Secrétaire de séance</u> M. Fenouil	Compte-rendu du conseil municipal du 28 septembre 2020 → adopté à l'unanimité	

**Convention d'éco-pâturage avec Monsieur LECOIS**

La pratique de l'éco-pâturage existe depuis toujours. Initialement prévue pour répondre aux besoins vitaux des animaux d'élevage, l'activité a été étendue pour entretenir les friches et les prairies.

L'éco-pâturage peut être mis en place en régie, via un partenariat avec une association, un agriculteur, un particulier ou encore via des prestations d'entreprises spécialisées dans le domaine.

Madame MOUROCQ rappelle que la commune de Condé en Normandie est propriétaire d'un ensemble immobilier constitué de garages et d'herbages situés Rue du Haut Mesnil à Condé sur Noireau.

Afin de faciliter l'entretien du site et notamment la partie en herbe en face des garages, il est proposé de passer une convention avec Monsieur LECOIS qui y fera paître ses animaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** la signature de la convention jointe en annexe.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Pour extrait conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 26 octobre 2020

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

